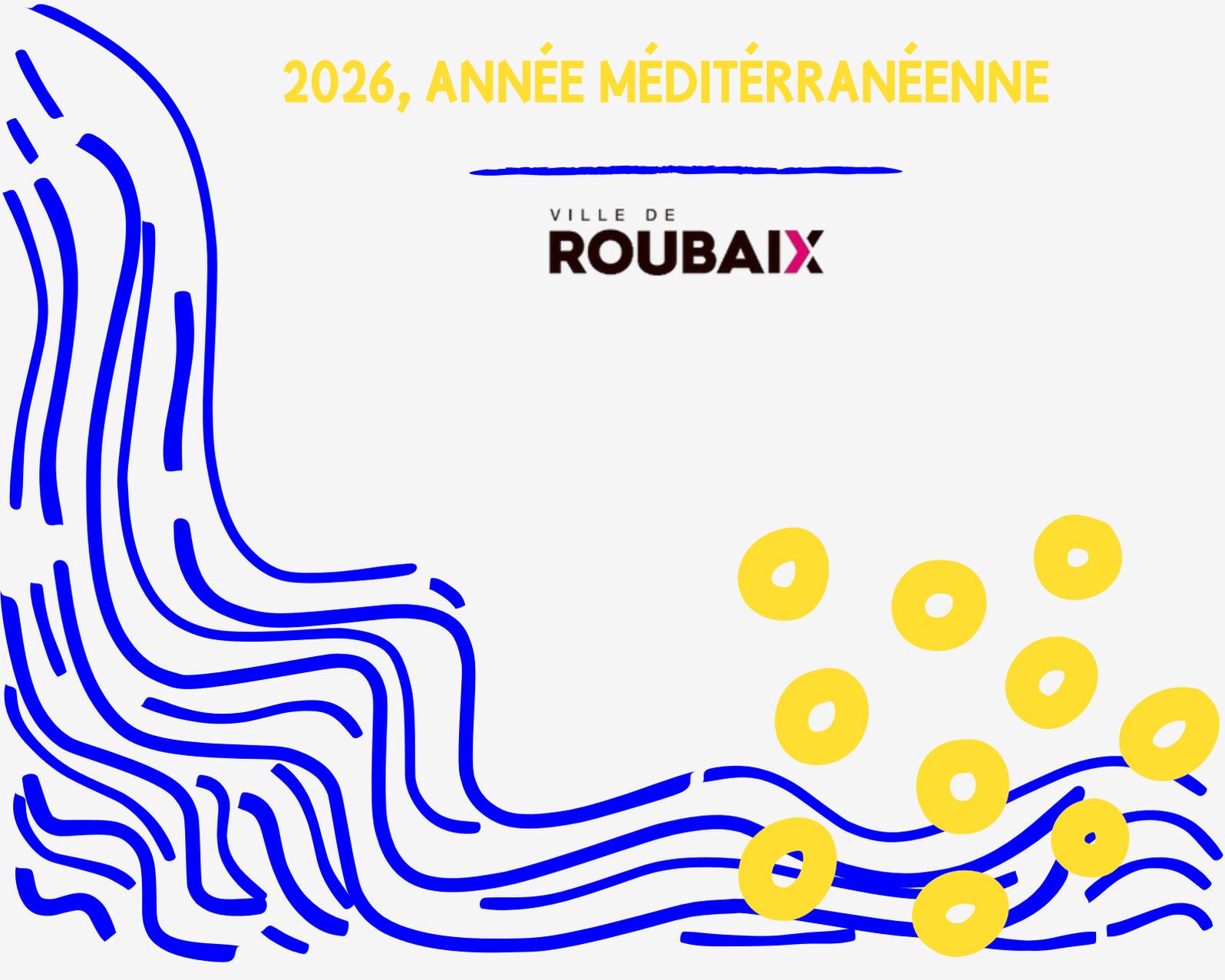
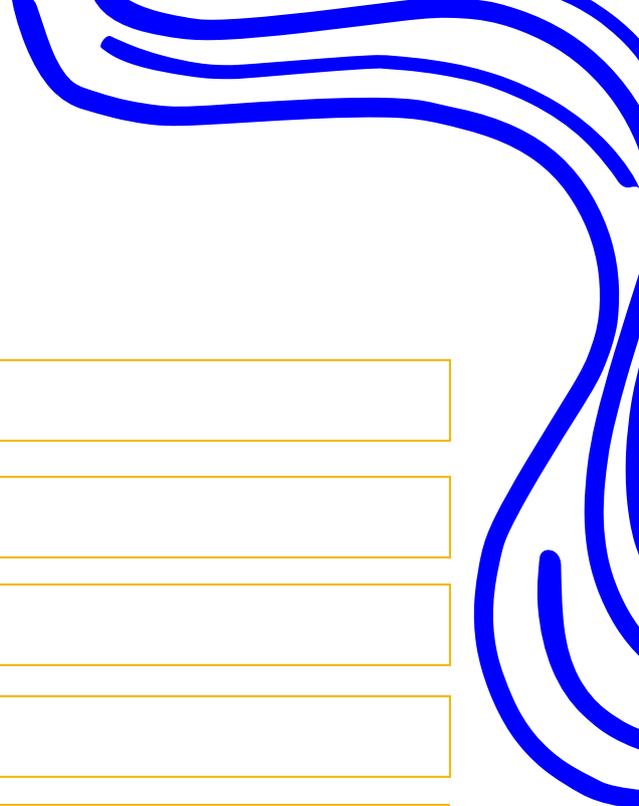


DOSSIER DE CANDIDATURE
2026, ANNÉE MÉDITERRANÉENNE

VILLE DE
ROUBAIX



STRUCTURE



Nom :

Adresse postale :

Téléphone :

Email :

Objet de la structure :

RESPONSABLE DU PROJET

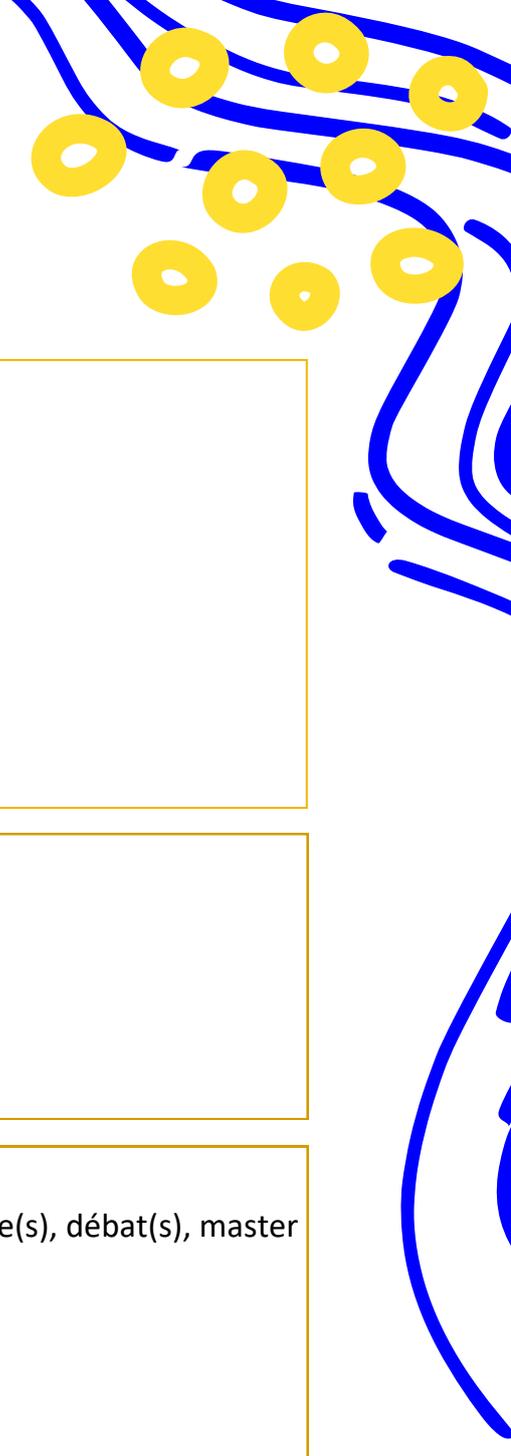
Nom :

Adresse postale :

Téléphone :

Email :

DESCRIPTION DU PROJET



Nom du projet :

Quels sont les publics cibles ? Préciser la tranche d'âge

Nature de l'action proposée :

Exemples : spectacle vivant, atelier(s) participatif(s), conférence(s), débat(s), master classes, exposition(s), lecture(s), projection(s)...

Objectif(s) du projet :

En quoi votre projet interroge la thématique de l'année 2026 ?

En quoi votre projet propose un regard interculturel ?

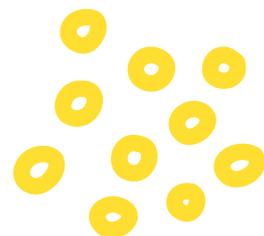
COMMENT VOTRE PROJET S'INSCRIT DANS LA SAISON MEDITERRANEENNE ?

Pays concerné(s) :

- Algérie
- Egypte
- Liban
- Maroc
- Tunisie

Thème(s) privilégié(s) :

- Les utopies spéculatives (développer)
- Les identités plurielles (développer)
- Les spiritualités contemporaines (développer)
- L'histoire collective des migrations (développer)
- La construction des récits





Comment les habitants et habitantes seront-elles associées à l'élaboration du projet ?

Comment comptez-vous veiller à ne pas transmettre de stéréotype dégradant ou propos discriminatoire à travers votre projet ?



Déclarée « grande cause du quinquennat » par le président de la République le 25 novembre 2017, l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit plus fortement dans les axes des politiques gouvernementales françaises.

Ainsi, depuis la loi du 04 Août 2014 (loi n°2014—873, art. 1e), « l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions. La politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes comporte notamment : **des actions de prévention et de protection permettant de lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité,** (...) **des actions destinées à prévenir et à lutter contre les stéréotypes sexistes,** (...) des actions visant à **garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers,** (...) des actions visant à **garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et à la production culturelle et artistique, ainsi qu'à la diffusion des œuvres,** des actions visant à **porter à la connaissance du public les recherches** françaises et internationales **sur la construction sociale des rôles sexués.** ».

Par les représentations qu'il transmet et forge, le secteur culturel joue un rôle primordial en matière de culture de l'égalité et de lutte contre les discriminations en tout genre. L'action du ministère de la Culture s'articule autour de trois axes principaux :

- La promotion de l'égalité dans les secteurs culturels
- La lutte contre les inégalités de représentations dans les médias
- La lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Dans la continuité de cette politique, il convient pour la direction de la Culture d'encourager toute initiative permettant d'œuvrer dans ce sens. Nous pouvons donc vous accompagner de sorte que votre projet se concrétise de manière plus inclusive, favorise l'accès à la création, à la production et la diffusion d'œuvre culturelle portée par des femmes et tende à nourrir des schémas de pensées égalitaires.

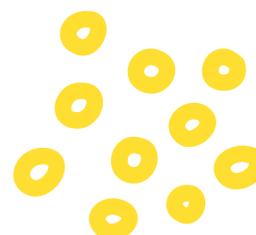
Quelques ressources :

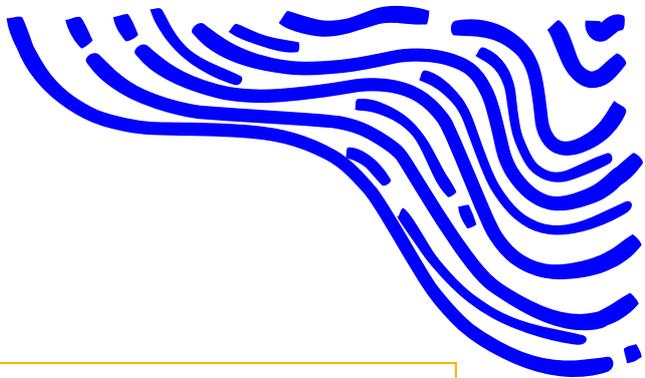
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029330832>

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>

<https://www.dilcrah.fr/ressources/> [https://www.egalite-femmes-](https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/place-des-femmes-dans-les-medias-la-culture-le-sport)

[hommes.gouv.fr/place-des-femmes-dans-les-medias-la-culture-le-sport](https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/place-des-femmes-dans-les-medias-la-culture-le-sport)

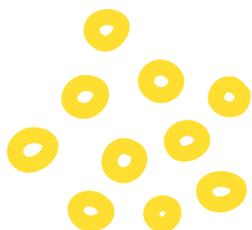




Calendrier (date(s) et horaire(s) souhaité(s)) :

Lieu(x) souhaité(s) :

Partenaires :



BUDGET PRÉVISIONNEL

Veillez compléter le budget prévisionnel ci-dessous. Vous pouvez ajouter ou modifier les postes de dépenses et de recettes en fonction de votre projet.

Dépenses		Recettes	
Location(s)		Autofinancement	
		Subvention demandée à la Ville de Roubaix	
Frais de transports			
		Autres financements / autres subventions	
Frais artistiques et intervenants		<i>(à préciser)</i>	
Achat fournitures			
Assurance			
Communication			
Taxes			
Divers			
TOTAL		TOTAL	

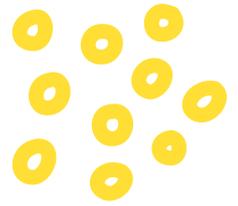
ACCOMPAGNEMENT DEMANDÉ À LA VILLE DE ROUBAIX

Autres demandes :

Quel est le montant de la participation financière demandée ?

Précisez vos demandes logistiques et techniques liées à la réalisation de l'action :

MODALITÉS DE CANDIDATURE



Pour soumettre une proposition, veuillez remplir le dossier de candidature

En complément de cette fiche, nous vous demandons :

- Statuts de l'association (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Journal Officiel (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Compte rendu de la dernière assemblée générale et de la dernière assemblée générale apportant des modifications aux statuts
- Budget de l'association
- Liste du bureau du Conseil d'Administration (C.A)
- Numéro de SIRET
- RIB au nom de l'association
- Lettre de demande de subvention à destination du maire ou adjoint à la culture

La date limite de dépôt des dossiers est le : Jeudi 30 Octobre 2025

Les dossiers (dossier de candidature, budget prévisionnel, pièces administratives...) sont à faire parvenir :
par mail en PDF à zbouslah@ville-roubaix.fr

Réunion d'information le Jeudi 25 septembre à 17h
Salle du conseil d'administration - Mairie de Roubaix